

# COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU S.I.A.G.E.P

**Réunion du 15 octobre 2001**

## Convocation du 28 septembre 2001

*Le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire, le quinze octobre deux mille un à dix-huit heures, à la Maison des Communes à Belfort.*

**Présents :** GAIDOT Michel - BEGUE André – BEL Jean-Marie - BELZ Hubert – BERNAUD Gilles – BISSON Yves - BLOC François - BOURQUENEZ André – BOUR Daniel - BRACHIN Denis – BRACONNIER Daniel - BRESSON Bernadette – BRETON Isabelle – BRIGNON Jean-Luc - BRUCKERT Claude - BRUNNER Alain – BUHR Bernard – BURGUY François - BUSSEY François – CASSAT Pierre-André – CAYOT Jean-Michel – CHIRON Maurice - CHOFFIN Laurent - COLIN Philippe – DEMANGEAT Philippe - DEMARCHE Jean-Pierre – DEMUTH Robert - DINET Monique - DONTEVILLE Gérard - DROUET Jackie – DROXLER Jean-Jacques – ECOFFEY Hubert – ESTIENNE Marc - FLEURY Alain - FISCHER Denis - FRAYSSINET Michel – GALLINO Ennio – GAPARI Dominique – GOTTI Laurent – HARLAY Gérard – HERMANN Jean-Marie – HULMANN Nicole - JOURDIER Eric - KHELOUFI Saïd – KOCJAN Brigitte \_ LABOUE Danielle - LARDIER Sylvie – LARMENIER Fabien – LAURENT Robert (*procuration de PERRIN Cédric*) - LASSIR Jean-Paul - MANNE Michel – MANSUY Anne - MARTIN Jean-Luc – MATHEY Jean-Claude - MICHAU Olivier – MIESCH Patrick - MULLER Pascal - NIESS Joël (*pouvoir de MOUGEY Véronique*) – PELTIER Marthe – PIFFER Mario - PIGNON Maurice - PRENAT Pascal – PREVOT André - RAVIOLI Jacques – REBER Gilbert – REMY Bernard - RICHIER Philippe – RUER André – SALVI Gilbert - SCHROLL Michel – SENTENAC Jean-Louis – SIEGWALD Christophe - TENAILLON Bernard - TOURNIER Bernard - TOURNIER Jean-Claude (*procuration de LAVAL Marie-France*) – TRAVERS Gérard - VAUTHIER Jean-Bernard – VEITH Eric – WILHELM Xavier - WOLF Gérard - YODER David

**81 votants – 3 pouvoir(s).**

**Excusés :** ADAMI-ROEST Aurélie – BARRE Edmond – BEGUINET Pascal - BRUNGARD Marcel – DEMEUSY Jean-François – DENNECKER Christophe - FLAMANT Jean-François - FRACHISSE Hervé – FREYBURGER Agnès – FAURE Françoise - KAUFMANN André - LAVAL Marie-France (*pouvoir à TOURNIER Jean-Claude*) - MARCJAN Thierry - MOUGEY

Véronique (*pouvoir à NIESS Joël*) – NAEGELEN René - PAPINEAU-LIETARD Nadine – PERRIN Cédric (*pouvoir à LAURENT Robert*) - REMY Philippe – SAVORGNANO Dominique - SCHIELL Gisèle - URBAJTEL Rébécca

**Assistaient :** SAUVE Michel – LOMBARD Nathalie – BILLIG Janine – TORCHE Anne-Marie



Monsieur MANNE Michel représente à la fois la commune de Courtelevant et le SIVOM du Sud Territoire. Monsieur BOURQUENEZ représente à la fois la commune d'Auxelles-Bas et le Syndicat Intercommunal des eaux de Giromagny. Ils bénéficient de par ce fait de deux voix.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h00 et constate que le quorum est atteint. Il est donc procédé à l'étude de l'ordre du jour.

## **1. BUDGET SUPPEMEMENTAIRE 2001**

Monsieur Gaidot, présente le budget supplémentaire 2001 à l'assemblée.

Le budget se décompose, pour le service électricité et le service informatique, selon les indications du document ci-annexé.

Le budget supplémentaire 2001 est adopté à l'unanimité.

## **2. INDEMNITES DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENT**

Monsieur Gaidot rappelle que lors du Comité Syndical du 15 mai 2001, l'assemblée délibérante a décidé d'allouer au Président et aux vice-présidents une indemnité de fonction de 50 % du taux maximum autorisé pour le Président et de 20 % du taux maximum autorisé pour les vice-présidents.

Une erreur ayant été commise dans le libellé de la délibération du 15 mai 2001, il convient donc d'approuver de nouveau le versement des indemnités précitées selon les indications suivantes :

- Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi 92-108 du 3 février 1992, du décret 2000-168 du 29 février 2000 traitant des indemnités de fonctions du Président et vice-présidents des EPCI, l'indemnité mensuelle versée au Président et aux vice-présidents s'établit comme suit :

### **Indemnité mensuelle du Président**

Monsieur Gaidot propose une indemnité mensuelle de la moitié du taux maximum autorisé pour le Président, soit :

$$\frac{\text{Valeur indice } 1015 \times 90 \% \times 37,5 \%}{2}$$

### **Indemnité mensuelle des vice-président**

Monsieur Gaidot propose une indemnité mensuelle de 20 % du taux maximum autorisé, soit :

$$(\text{Valeur indice } 1015 \times 90 \% \times 37,5 \% \times 50 \%) \times 20 \%$$

Le rapport est adopté à l'unanimité.

## **3. COMMISSION INFORMATIQUE**

Lors du conseil municipal du 28 juin 2001, la commune d'Offemont a désigné monsieur Jean-Luc BRIGNON délégué titulaire pour représenter la commune au SIAGEP, en remplacement de madame Mireille GEILLER.

Madame Mireille GEILLER avait également été élu le 13 juin dernier à la commission informatique du SIAGEP dans la strate des communes de plus de 2 500 habitants. Il convient donc de la remplacer au sein de la commission informatique.

Monsieur Gaidot fait donc appel aux candidatures parmi les représentants des collectivités de plus de 2 500 habitants.

Monsieur Jean-Luc BRIGNON, délégué d'Offemont se porte candidat. Aucune autre candidature n'est enregistrée. Monsieur BRIGNON est élu à l'unanimité à la commission informatique du SIAGEP en tant que représentant des communes de plus de 2 500 habitants.

## **4. COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DEPUIS LE DERNIER COMITE SYNDICAL**

Monsieur Gaidot fait part à l'assemblée des décisions prises par le Bureau depuis le dernier Comité Syndical.

A savoir :

*Réunion de Bureau du 5 juillet 2001*

- 1. Approbation du règlement intérieur du Syndicat**  
*+ pas de modification apportée au précédent règlement en vigueur*  
*+ disponible sur Intercom*

## **2. Révision de salaire d'un emploi-jeune**

+ + 10 % du salaire brut à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2001 pour Yann Margotin, emploi-jeune au service informatique (payé au SMIC avant le 1<sup>er</sup> juillet).

## **3. Signature d'une convention avec Belfort**

+ Pour l'aménagement esthétique des réseaux faubourg de Brisach.  
+ Délégation de la maîtrise d'ouvrage au SIAGEP

## **4. Signature d'une convention avec le CNFPT**

+ Autoriser la préparation au concours de technicien territorial pour Francine Hosatte, emploi-jeune  
+ Formation payante pour les emplois jeunes (220 F par jour de formation)

## **5. Préfinancement des travaux réalisés par le SIAGEP**

+ Le règlement des factures des travaux de mise en souterrain des réseaux sous maîtrise d'ouvrage SIAGEP entraîne une utilisation régulière et importante de la ligne de trésorerie, et donc des intérêts non négligeable.  
+ Solution : diminution de 3 % de la subvention accordée aux communes pour couvrir les frais (passe de 35 % à 32 %).

## **6. Approbation des tarifs en Euro du SIAGEP et régie d'avance**

+ Tarifs en Euro pour le contrôle des agrès, les enquêtes de branchement, la cotisation informatique.  
+ Modification de l'acte constitutif de la régie d'avance. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 le montant maximum de l'avance autorisée est fixée à 300 •.

## **7. Projet de site Internet**

+ Site commun aux trois structures de la Maison des communes (SIAGEP-CDG-ADMF)  
+ Organisation d'une réunion avec les 3 présidents concernés  
+ Coût estimé à 200 000 F HT  
+ Sollicitation d'une subvention

## **8. Modulation de l'I.S.S**

+ Majoration du coefficient de référence fixé à 7,5  
+ Application des deux majorations possibles soit 110 % (coefficient de 8,25) + majoration de 150 % (coefficient de 12,37)

## **9. Gestion des 35 heures**

+ Applicable à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2001  
+ 1 600 heures de travail effectif par an pour un agent à temps complet  
+ Choix de 4 journées de 8 heures, et d'une journée de 4 heures pour les 7 agents du syndicat.  
+ Mêmes horaires d'ouverture au public qu'auparavant

**Plaquette de présentation de la « Maison des Communes »**

*+ Autorisation de faire réaliser une plaquette de présentation du personnel de la Maison des Communes*

*+ Autoriser le règlement d'un tiers de la facture.*

**5. QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Président lève la séance à 19h00.

Fait à Belfort, le 16 octobre 2001

Le Président,

Michel GAIDOT